

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 19 février 2022 à Andon

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf février à 9h30, les membres de l'association « **Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur** », domiciliée au 1, avenue François Goby - 06460 Saint-Vallier-de-Thiey, se sont réunis dans la salle communale sur convocation du conseil d'administration en date du 2 février 2022.

L'Assemblée Générale ordinaire est présidée par M. Pierre FABRE en sa qualité d'administrateur, membre du bureau de l'association. La fonction de rapporteur de l'assemblée générale est assurée par Mme Nicole TREVET, administratrice.

Le Président constate que les dix-sept (17) membres actifs avec voix délibérative à jour de leur cotisation 2022 sont présents ou représentés.

Le Président déclare alors que l'Assemblée extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président de séance rappelle l'ordre de jour :

- Bilan d'activité 2021, rapport moral et rapport financier de l'exercice 2021, votes et quitus
- Renouvellement du tiers du Conseil d'administration, vote
- Moment d'échanges et débats sur l'avenir du territoire (sans vote)
- Programme d'action 2022 et budget prévisionnel 2022, votes

LE PRÉSIDENT SOUMET A DELIBERATION ET AUX VOIX LES POINTS SUIVANTS, CONFORMÉMENT À L'ORDRE DU JOUR :

1) Rapport d'activité, rapport moral et rapport financier pour l'année 2019

Leo Raymond, chargé de l'animation citoyenne au Conseil de développement, présente le rapport d'activités 2021 et René Perier administrateur présente le rapport moral

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport moral ainsi que le rapport d'activité 2021 qui lui a été soumis.

René Perier, assurant les fonctions de trésorier au sein du Bureau du Conseil de développement, présente le rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2021.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité moins une voix, le rapport financier et le report à nouveau de 5 270.03 €, qui lui a été soumis et donne quitus au trésorier et au bureau du conseil d'administration.

2) Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'administration comporte douze membres actifs renouvelés par tiers chaque année.

Il est procédé à l'appel de candidatures et au vote, afin de remplacer le tiers sortant : Mmes Geneviève Campodonico et Françoise Simonet M. Ivan Martouzet. Suite à l'augmentation à 12 du nombre d'administrateurs un quatrième poste est mis en renouvellement par consensus, celui de M. Stéphane Amour

Il est fait appel à candidatures. Les quatre administrateurs sortant se représentant et aucune autre candidature n'étant proposée, le président propose de passer au vote

Vote : Les quatre candidats : Françoise Simon, Geneviève Campodonico, Ivan Martouzet et Stéphane

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Amour sont réélus à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration désigné par l'assemblée générale ordinaire s'établit ainsi comme suit :

- Mesdames CAMPODONICO Geneviève, JACQUIN Catherine, SIMON Françoise, TREVET Nicole, Cécile HAGNAUER et Claude MARTIN.
- Messieurs FABRE Pierre, AMOUR Stéphane, MARTOUZET Ivan, PARZY Laurent et PERIER René.
- Le représentant de l'association des agriculteurs du Parc (désignation à venir)

3) Echanges et débats : « Quelle vision d'avenir pour notre territoire face aux enjeux et défis d'aujourd'hui »

Deux ateliers simultanés, installés sur deux tables ont engagés des discussions libres et ouvertes sur deux questions complémentaires:

- 1- Comment mieux partager les enjeux liés au changement climatique et à la chute de la biodiversité
- 2- Comment construire des actions à partir de cette vision de l'avenir

4) Programme d'activités et budget prévisionnel pour l'année 2021

Léo Raymond présente les grandes orientations du projet de programme d'activités 2022 sous la forme d'un tableau faisant apparaître les priorités pour 2022 mais aussi la poursuite des actions d'accompagnement de l'équipe technique du Parc ainsi que les actions dites permanentes. Ce tableau figure en annexe du Compte rendu de l'Assemblée générale disponible sur le site internet du Conseil de développement

Vote : Après délibération, ce programme d'action **est adopté à l'unanimité.**

Le projet de **budget prévisionnel de l'exercice 2021** est présenté par René Perier trésorier de l'association. Ce budget arrêté à 32 970€ intègre le report à nouveau de 5 270 € ainsi que la subvention du Syndicat mixte de 25000€

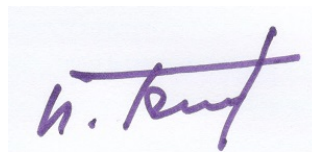
Vote : Il est voté à la majorité avec une abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire de séance.

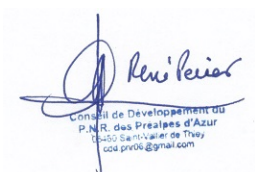
Le président de l'AGO Pierre FABRE

La rapporteure de l'AGO Nicole Trevet



René Perier Administrateur membre du bureau

Claude Martin administratrice membre du bureau



Conseil de Développement du
P.N.R. des Préalpes d'Azur
1, avenue François Goby
06460 Saint-Vallier de Thiey
cdd.pnr06@gmail.com



Conseil de Développement
P.N.R. des Préalpes d'Azur
1, avenue François Goby
06460 Saint-Vallier de Thiey
cdd.pnr06@gmail.com